

## La direction du patrimoine bâti recrute pour le service bâtiments

### UN-E TECHNICIEN BATIMENTS

Cat. A/B : Cadre d'emplois des ingénieurs ou des techniciens

#### **Sous l'autorité du directeur, le technicien bâtiment assure les missions suivantes :**

- Gestion technique, administrative et financière des travaux d'entretien, de maintenance et de réhabilitation d'un secteur du patrimoine bâti communal.
- Participation à l'élaboration de projets de constructions neuves.
- Elaboration du cahier des charges des contrats d'entretien et de maintenance et veille technique et réglementaire.
- Réalisation d'études de faisabilité, conception de parties d'ouvrages de bâtiments.
- Conduite d'opérations et rédaction de documents pour la passation des marchés.
- Représentation du maître d'ouvrage, coordination de l'activité des entreprises et/ou des ouvriers sur les chantiers.
- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments.
- Gestion technique, administrative et financière des travaux d'entretien, de maintenance et de réhabilitation d'un secteur du patrimoine bâti.
- Participation à l'élaboration de projets de constructions neuves.

#### **Réalisation d'études et conception**

- Porter un diagnostic (solidité, énergétique, acoustique, accessibilité, etc.) sur le patrimoine bâti de la collectivité.
- Analyser la structure d'un bâtiment existant par des relevés.
- Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés.
- Informer les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix.
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériels, matériaux et équipements de construction.
- Calculer l'enveloppe financière d'un projet de construction ou de réhabilitation.
- Maîtriser les contraintes réglementaires.
- Mettre en œuvre des processus de travail éco-responsables utilisant des matériaux écologiques.

#### **Gestion de la maintenance des équipements et du patrimoine**

- Élaborer un plan d'actions de maintenance sur les bâtiments.
- Assurer le suivi du carnet de santé du patrimoine.
- Prendre en compte les besoins des utilisateurs et usagers.
- Trouver l'équilibre entre maintenance préventive et curative.

#### **Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments**

- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés.
- Veiller à la bonne application des règles techniques et des normes lors de la réalisation des bâtiments, dans le cadre éventuel d'une démarche qualité ou d'une certification.
- Contrôler la conformité des documents administratifs, la gestion et l'engagement des dépenses.
- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus.

#### **Qualités requises :**

Gestion technique, administrative et financière des travaux d'entretien, de maintenance et de réhabilitation d'un secteur du patrimoine bâti communal - Participation à l'élaboration de projets de constructions neuves - Réalisation d'études de faisabilité, conception de parties d'ouvrages de bâtiments - ...

**Rémunération** : rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois.

Pour toute candidature, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation avec la référence suivante :  
**TECHNBAT/DPB/ DJAKI**

A l'attention de Monsieur le Maire de GENNEVILLIERS à l'adresse suivante :



177 Avenue Gabriel Peri 92230 GENNEVILLIERS - Service DCRH  
ou par email : [recrutement\\_secteur\\_b@ville-gennevilliers.fr](mailto:recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr)